

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux "Hers Mort-Girou"



L'Hers-Mort, le Girou et leurs affluents drainent un vaste territoire sur le Lauragais, le Frontonnais et le Pays Toulousain. Le bassin de 1 550 km² recoupe les départements du Tarn au nord-est, de l'Aude au sud-est et de la Haute-Garonne. La plupart des cours d'eau du bassin Hers-Mort – Girou ont une eau à la qualité dégradée, des débits très faibles et des milieux aquatiques appauvris. Ils peuvent également provoquer des inondations en raison du temps de réaction très court de terrains majoritairement imperméables.

Cette situation a motivé en 2012 l'élaboration d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Le SAGE est un outil de planification dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques. Il définit des orientations de gestion et des mesures réglementaires qui ont pour but de préserver et restaurer la ressource en eau, les milieux aquatiques et les zones humides et de favoriser la mise en œuvre équilibrée de tous les usages. La mission d'animation et de maîtrise d'ouvrage des études a été confiée au Syndicat du Bassin Hers Girou.

Après 6 ans d'études et d'échanges entre les acteurs réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE), le SAGE a été approuvé par arrêté préfectoral le 17 mai 2018. Il va maintenant entrer dans la phase de mise en œuvre avec des actions dès 2018 telles que l'inventaire des plans d'eau réalisé par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne ou la diffusion d'un guide sur le SAGE et les documents d'urbanisme par le SBHG.

D'autres projets seront ensuite engagés pour l'amélioration de la qualité des eaux, la lutte contre l'érosion des sols, la restauration des zones humides. Le principe est toujours de travailler en collaboration étroite avec les acteurs locaux, qui ont déjà initié des travaux dans ces domaines.

Les informations sur le SAGE, et plus largement sur la gestion des cours d'eau du bassin, sont disponibles auprès du SBHG.

(05 34 36 53 60 <http://www.hersgirou.fr/site/fr/home/home.html>)